

M. CUVRE-DESURMONT, à Roubaix, a présenté des *minorques*, espèce de serges en laine peignée, bien tissées et d'une grande régularité.

M. WACRENIER (Pierre), à Roubaix, a présenté de très-beau fil n° 180 retors, pour tulle. Le jury regrette de n'avoir pas reçu de renseignements sur l'importance de la filature de M. Wacrenier, et lui décerne néanmoins la médaille de bronze.

1839

M. FLORIN (Carlos), à Roubaix, a joint à sa belle filature de coton environ 3000 broches à filer la laine peignée; il augmente journellement ce nombre. Il présente des fils n° 50 de laine longue peignée, et des fils de laine mérinos peignée, n° 80, tous confectionnés avec une régularité et une perfection remarquables.

En raison de la bonté de ses produits, le jury lui décerne la médaille d'argent.

MM. LEJEUNE et C^{ie}, à Roubaix. Ce filateur, dont l'établissement est d'environ 2500 broches et susceptible de recevoir un grand accroissement, s'occupe, avec succès et facilité, de la filature des laines peignées teintées. Son procédé de teinture n'a rien de nouveau; depuis longues années, plusieurs filateurs de Paris s'étaient occupés de cette production: ce qui n'enlève pas le mérite de cet industriel, dont les produits en fil teint ou peigné de diverses couleurs sont très-bien confectionnés.—Le jury lui décerne la médaille de bronze.

M. DELATRE (Henri), à Roubaix. C'est un mérite réel que de priner dans un genre qu'un grand nombre de fabricants exploitent: ce mérite, on ne peut le méconnaître dans l'exposant pour le soin, la qualité et la régularité des tissus, M. Delatre a su prendre le premier rang qu'il doit non seulement à son habileté, mais encore à l'avantage de posséder une filature de laine parfaitement bien montée et dirigée. Les stoffs superfins qu'il a exposés, de 4 fr. 75 à 5 fr. 75 c., en les décorant de nouveaux noms, sont d'une excellente fabrication à tous égards et bien supérieurs aux produits similaires anglais. Il n'aurait pas moins droit à nos éloges comme filateur, s'il avait exposé de ses fils.

Le jury, en reconnaissant, dans M. Delatre, un industriel sur la première ligne, dans une fabrique qui est, sans contredit, l'une des plus avancées de la France, lui décerne la médaille d'or.

M. WACRENIER-DELVINQUIER, à Roubaix. Ce fabricant s'est placé sur la première ligne pour la fabrication des damas tout laine, laine et coton, laine et soie, en 5/8 et en 5/4 de large; il les nuance aussi de diverses couleurs et en fait alors un article de luxe; son exposition offre, dans plusieurs genres, des articles d'un excellent goût et d'une parfaite exécution; à ces mérites il a joint celui de l'importance, puisqu'il fait battre au moins 120 métiers à la Jacquart.

Le jury lui décerne la médaille d'argent.

M. DERVAUX (Alexandre), à Roubaix. Cette fabrique, l'une des plus importantes de Roubaix par le nombre des métiers qu'elle occupe, se fait remarquer par une exécution habile et soignée.

Les douze pièces satin-laine rayé, en 70 c. de large, à 5 fr. 50 c., qu'elle expose, méritent d'être signalées pour le goût des dispositions, la régularité et la bonne exécution du tissu.

Nous en dirons autant de ses satins-unis, dits *lastings*, qui sont d'une grande réputation.

Le jury, vu l'importance et l'habileté de ces industriels, leur vote la médaille d'argent.

M. FRAZEZ (François), à Roubaix. Fabricant fort intelligent, qui fait établir, à des prix très-moindres, des marchandises de qualité courante; ses stoffs brochés coton et laine, 2 fr. 10 c., et ses stoffs pure laine à 3 fr. 40 c., l'aune métrique, en fournissent la preuve. Aussi en fabrique-t-il

une grande quantité qui trouve un ample placement. Il tisse aussi des satins à côtes, tout coton, pour pantalon, à 45 c. le mètre, qui peuvent défier toute espèce de concurrence intérieure ou extérieure.

Nous croyons devoir signaler une heureuse idée que ce fabricant met en ce moment en pratique. Sur une propriété qu'il a achetée, il fait construire cent petites maisons pour ses ouvriers; chaque maison aura quatre chambres et pourra contenir quatre métiers à la Jacquart. Il procurera ainsi, à peu de frais, à l'ouvrier un logement plus confortable, une économie de temps, l'avantage de travailler en commun avec sa famille, d'en utiliser tous les bras, en évitant, pour elle et pour lui, les dangers de la vie d'atelier; les méurs ne pourront qu'y gagner en même temps que, la somme du travail s'accroissant, le prix de chaque façon pourra diminuer: ainsi se trouvera atteint le but si désirable de concilier les intérêts du fabricant et ceux de l'ouvrier.

Une pareille entreprise a mérité l'intérêt du jury; et comme, d'ailleurs, l'exposant a su se distinguer dans un genre où la concurrence est très-grande, le jury lui vote une médaille d'argent.

M. PRUS-GRIMONPREZ, à Roubaix, a pris, depuis longtemps, un bon rang parmi les fabricants d'articles à meubles: ses damassés en laine pure ou mélangée de coton et de soie, ses bordures en satin damassé, son satin damassé pur fil, tous ces articles sont bien appréciés par le choix de leurs dispositions et leur bonne exécution.

Le jury rappelle à cet exposant la médaille de bronze qui lui a été décernée en 1834.

M. DEGRANDEL, fabricant à Roubaix. Cette fabrique embrasse plusieurs genres, les stoffs, les damas-laine, les gilets. Elle a exposé quelques échantillons de ces différents genres, qui ont été justement appréciés. Le jury a remarqué une étoffe brochée laine et soie pour faire des casquettes et remplacer la broderie. Cette invention est assez heureuse.

Indépendamment des mérites que nous venons de signaler, ce fabricant se recommande encore par l'importance de sa production. Le jury lui vote une médaille de bronze.

M. V. V. CORDONNIER, à Roubaix. Cinq coupes casimir chaîne et trame en laine douce à rayures pour pantalons, à remarquer par leur bonne fabrication et le bon goût des dispositions.—*Mention honorable.*

M. V. V. DE SAINT-FLOREN, à Roubaix. Deux coupes stoff 5/4, de 4 fr. 50 c. et 6 fr., annonçant une bonne et régulière fabrication.—*Mention honorable.*

M. POTAILIER-GOUSIN, à Roubaix. Plusieurs coupes tissus pour gilets mélangés de laine et coton, de soie et coton, de bon goût et d'une exécution soignée.—*Mention honorable.*

M. RIBEAUCOURT-NOTTE, à Roubaix. Quatre coupes casimir-laine à petites côtes, pour pantalons, qui méritent les mêmes éloges que les articles qui précèdent.—*Mention honorable.*

(Rapport du Jury central.)
J. VAVASSEUR.
(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.
(Du 13 au 20 août.)
Décidément la Bourse a bien de la peine à sortir de l'état d'engourdissement où elle se trouve plongée depuis deux mois. Les affaires avaient paru se ranimer il y a huit jours, et on a pu constater une reprise légère sur toutes les valeurs; mais ce mouvement n'a pas eu de du-

rée, et le marché est retombé dans un calme plat.

Il n'y a pas de variation dans le cours de la rente. Elle n'a pas monté au-dessus de 74, et se tient de 70 80 à 70 90, sans que l'on puisse dire si les offres ou les demandes l'emportent. Le caractère dominant de la situation, c'est la rareté des transactions.

Les chemins sont à la vérité un peu plus animés. On se préoccupe toujours des bruits de fusion, de remaniement, et autres incidents semblables, qui ne laissent pas d'avoir une certaine influence sur les cours soit en déterminant les capitalistes à entrer dans ces valeurs, soit en engageant les porteurs de titres à s'en défier.

C'est ainsi que l'on a encore remis en avant la fusion du Lyon et de la Méditerranée, quoique ce projet ne paraisse pas encore sur le point de s'accomplir; mais ce bruit a alimenté pendant quelques jours les conversations, et donné lieu à quelques affaires.

Il a été plus sérieusement question du dénombrement du Grand-Central, mais l'affaire a été ajournée, et il en est résulté quelques ventes sur cette ligne. La compagnie vient d'ailleurs d'annoncer pour le mois prochain un appel de fonds, qui ne semble pas fait pour attirer les acheteurs.

Il n'y a rien de nouveau sur les autres lignes, sinon que le Midi vient d'émettre 89,334 actions nouvelles, au prix de 700 fr.; cette émission est entièrement réservée aux actionnaires.

Voici les derniers cours cotés au comptant sur les chemins de fer; ce sont à peu près, d'ailleurs, ceux de toute la semaine: Orléans, 1,425; Nord, 1,066 25; Est ancien, 946 25; Est nouveau, 860; Lyon, 1,430; Méditerranée, 1,827 50; Midi, 812 50; Ouest, 970; Grand-Central, 687 50; Genève, 815; Chemins Autrichiens, 890.

Le marché industriel quoique toujours très-calme, paraissait un peu mieux disposé ces jours-ci. La Caisse générale des chemins de fer y est toujours bien tenue à 545, la Caisse centrale de l'industrie se place aussi très-bien à 155, et l'affaire des Maisons mobiles, à laquelle elle s'intéresse puissamment, prend des proportions importantes.

Les Omnibus de Londres, à défaut de la cote de notre Bourse, jouissent toujours d'une prime avantageuse sur les marchés étrangers.

La Compagnie des Huiles-Gaz, qui opère une véritable révolution dans l'industrie de l'éclairage, continue à attirer, à juste titre, l'attention des capitalistes sérieux.

La Compagnie métallurgique des Trois-Basins est toujours dans une bonne situation.

J. PARADIS.

(Corresp. génér. de l'Industrie.)

Faits divers.

On écrit de Valenciennes, le 19 août : Lundi dernier, dans l'après-midi, pendant l'orage qui a exercé ses ravages dans toutes les communes de nos environs, on a observé un effet singulier et funeste de la foudre: un ouvrier maçon travaillait au haut d'une cheminée de houillère située sur la commune de Patu-rages; il était dans la cheminée, à environ 150 pieds du sol, lorsque le fluide électrique entrant par le bas de la cheminée l'enleva à plusieurs mètres au-dessus de son échafaudage, le lança dans l'espace d'où il est retombé sur le sol privé de la vie; le coup électrique l'avait sans doute tué raide avant sa chute. Ce qu'il y a de plus étonnant dans cet événement, c'est qu'un autre ouvrier qui travaillait à côté de la victime n'a pas été atteint et a pu redescendre de l'échafaudage sans le plus léger accident.

On lit dans le Commerce de la Somme :

Deux dames des environs d'Abbeville, dont nous croyons devoir taire les noms, se rendaient dernièrement à Paris. Elles avaient pris place dans un compartiment de secondes où se trouvaient déjà sept voyageurs, lorsque l'un d'eux demanda l'autorisation de fumer un cigare. Malgré la chaleur accablante, et quoique l'odeur du tabac fût désagréable à ces dames, elles n'osèrent point refuser et accordèrent la permission demandée. Mais à peine un cigare était-il allumé, que la plupart des autres voyageurs se mettaient à fumer aussi; puis aux cigares succédèrent des pipes énormément bourrées, et le compartiment fut empesté comme une tabagie belge. Celui qui avait mis tout en train déboucha ensuite une bouteille de vin, et les fumeurs, qui n'étaient pas dégoûtés les uns des autres, burent successivement à même de la bouteille jusqu'à ce qu'elle fût complètement vide. D'autres bouteilles achetées aux stations, furent encore bues à la ronde; en les débouchant, on ne prit pas même garde aux robes des deux dames qui furent tachées de vin, et l'on recommença à fumer de plus belle.

L'une des voyageuses, cependant, trouvant cette manière d'agir intolérable, et se sentant incommodée par l'effroyable odeur qu'on respirait dans le wagon, se détermina à prier ses compagnons de route de vouloir bien cesser de fumer. Tous y consentirent, à l'exception d'un seul, celui qui avait commencé; — il répondit insolentement que les personnes qui se trouvaient incommodées par la fumée n'avaient qu'à changer de wagon; que si la fumée faisait mal à cette dame, lui-même avait besoin de fumer pour ne pas être malade, et qu'il n'opterai pas à la demande qui lui était faite. La dame offensée voyant ses efforts inutiles, et voulant éviter des discussions désagréables entre les personnes honorables qui avaient pris fait et cause pour elle, et le fumeur malotru, se renferma dans un silence complet, et ne prit plus garde aux invectives ni aux grossièretés dont elle était l'objet. Cependant à peine arrivée à Paris, et quoique'il fût dix heures et demie du soir, la voyageuse indignée à juste titre, prenait sa revanche; elle se hâta de faire sa déclaration au commissariat de police; le fumeur ayant été invité à se rendre devant M. le commissaire, fit de la résistance; mais quatre hommes et un caporal en eurent bientôt raison, et il se vit bafoué par toutes les voyaguses. Comme il refusait de dire ses noms et qualités, on le fouilla immédiatement; la commission trouvée sur lui fit connaître qu'il était employé des droites réunies, et qu'il s'était embarqué dans le chemin de fer à la station de Picquigny, entre Abbeville et Amiens.

Procès-verbal en bonne forme fut rédigé, après quoi, notre homme, beaucoup moins arrogant que lorsqu'il n'avait à lutter contre une femme, fut relaxé. Nous croyons qu'il n'attendra pas sans inquiétude le jour où son affaire se déroulera sur les bancs de la police correctionnelle. Puisse la leçon lui être profitable.

On écrit de Doullens, 17 août : « Lundi soir, après une journée d'accablante chaleur, un orage d'une violence rare dans nos contrées a fondu tout-à-coup sur notre ville et y a occasionné de nombreux dégâts.

Pendant un instant, nous avons craint de voir les maisons s'écrouler sous l'effort de la tempête, qui avait pris la forme et les proportions d'une trombe, renversant tout sur son passage. Le tonnerre grondant avec fureur, les éclairs, une pluie diluvienne, tout contribuait à rendre ce cataclysme atmosphérique l'un des plus saisissants spectacles qu'il soit possible de contempler. Mais heureusement les maisons ont résisté à l'ouragan qui semble s'être attaqué de préférence aux arbres, dans notre rayon du moins.

avec humeur : ceci n'est pas un château.
— Quant au château, répondit Michel, vous n'aurez pas de peine à le trouver; le premier enfant pourrait vous y conduire.

— Encore un coup, ce ne sont pas là nos conditions; vous me déposerez à la porte du château, ou je ne vous paiera pas. C'est clair, ça. Malgré la clarté de ce raisonnement, le voiturier commençait à prendre la chose au sérieux, et déjà il agitait dans ses mains le redoutable fouet, qui devait lui tenir lieu d'argument sans réplique, lorsque madame Colas interposa sa médiation entre les parties et s'offrit à conduire l'impatient voyageur jusqu'au château où elle avait également affaire.

Notre homme qui s'était un peu radouci par prudence, accepta son offre obligeante et sortit non sans peine de l'incommode voiture qu'il avait choisie par nécessité.

Le lecteur se souvient sans doute assez de M. Christophe-Hippocrise Outrebas pour qu'il ne soit pas nécessaire de donner une nouvelle description de sa figure; je me bornerai donc à dire qu'après avoir payé, il descendit à la porte de madame Colas, chargé d'un gros paquet enveloppé dans une serviette, d'un petit sac de cuir contenant ses provisions de voyage, d'un parapluie couleur orange avec de grandes bandes marron, d'une canne à pomme d'ivoire et d'une paire de bottines suspendues à sa ceinture par le moyen d'un cordon rouge.

En attendant que madame Colas eût terminé son affaire avec le voiturier Michel, M. Outrebas s'était assis sur une grosse pierre à la porte de la ferme, ne voulant pas y entrer malgré l'invitation de la maîtresse du logis, dans la crainte de se trouver encore plus retardé, car il avait, disait-il, des affaires extraordinairement pres-

sées. Dès que la fermière fut libre, il reprit donc tout son bagage et la suivit en disposant tout bas la harangue par laquelle il devait débiter au château; mais madame Colas qui avait, comme beaucoup de très-honnêtes femmes que nous avons l'honneur de connaître, le défaut d'être passablement curieuse, s'était flattée de l'espoir bien naturel de savoir de point en point tout ce qui pouvait amener chez son ci-devant seigneur un original de si singulière espèce que celui qui marchait maintenant à son côté. Je vous dirai même en confidence que de peur sans doute de n'avoir pas le temps de tout apprendre, elle suivit un sentier qui doublait presque la longueur du chemin, et, sans perdre une minute, elle entra en matière.

— Vous connaissez sans doute beaucoup monsieur le vicomte de Bellancourt ?
— Aucunement.
— Ah ! c'est madame la vicomtesse ?
— Pas davantage.
— C'est donc monsieur l'abbé de Silly, leur frère ?

— Je n'en ai jamais entendu parler.
— Voilà qui est singulier ! vous leur êtes peut-être recommandé par un ami. On croit dans le village qu'ils vont prendre un intendant; mais moi qui connais leurs affaires, je sais bien qu'ils n'en feront rien, et ils n'ont, morguonne ! pas tort; ils ont été si bien étrillés par M. Rapin.

— Il n'est nullement question de cela et ce n'est pas à eux que j'ai affaire.
— Et à qui donc ?
— Chut ! vous êtes, je n'en doute pas, une personne discrète : dites-moi s'ils n'ont pas amené de Paris un jeune homme d'une belle taille, le teint un peu basané, la démarche fière,

les yeux étincelants ?

— Justement ! c'est un étranger qu'ils appellent je crois, Téles... Télescope...
— Télesco : c'est lui-même. Eh ! bien, ma chère dame, cet étranger est un grand personnage. Un homme qui... Ah ! si je pouvais tout vous dire, vous seriez émerveillée.

— Dites, dites, par grâce ! je meurs d'envie de savoir ça.
— C'est extrêmement délicat, voyez-vous; car moi-même je ne suis pas encore bien sûr de certaines choses. Par exemple, il est évident que c'est un très-grand seigneur, je dirais même un prince, car on peut appeler prince celui qui commande en maître dans un pays, qui a des millions d'esclaves et des mines d'or pardessus la tête.

— Ah ! mon Dieu ! c'est-il bien croyable ! lui qui à l'air si simple ! si uni !
— Parbleu ! c'est là qu'est la finesse, car voyez-vous, il y a là un mystère, que moi, l'ami de la famille, le confident du père, je n'ai pas encore pu pénétrer.

— Voyez-vous ça ! et vous ne vous en doutez pas un petit brin.

— Vous sentez bien, ma bonne dame, que je ne peux pas avancer des choses que je ne fais que soupçonner; par exemple, j'avais bien fait quelques conjectures sur son voyage en France; et ces conjectures étaient fondées sur des relations mystérieuses avec des personnages que personne ne connaît. L'un arrivait de Madrid, l'autre venait d'Angleterre, celui-ci allait en Hollande, cet autre s'en allait au diable, si bien que j'ai cru un moment, en rapprochant tout ceci de certaines circonstances que j'ai apprises par les gazettes, qu'il ne s'agissait de rien moins que d'une négociation avec les puissances

alliées pour...

— Pour... Eh ! bien, pourquoi ?
— Pourquoi ! voilà le difficile à dire; à moins que ce ne soit pour mettre sur la tête de ce jeune homme ou de son père, la couronne du Mexique.

— Bah !
— Ou même celle de l'Amérique, qui sait ! Mettez-vous donc à ma place et voyez si dans une semblable supposition je dois négliger une connaissance comme celle-là.

— Oh ! diantre ! non.

— Il n'y a qu'une chose qui semble détruire mes conjectures... ou du moins les affaiblir : c'est l'inaction où il est maintenant. Comment peut-on venir s'enterrer dans un village quand on est occupé d'affaires aussi... conséquentes ?

— Le fait est qu'il n'a pas l'air de faire grand chose ici. Il passé une grande partie de son temps à se promener avec mademoiselle Céline, son oncle l'abbé et son chien Pyrame, qui sans reproche a déjà tordu le cou à deux de mes canards.

— Quel trait de lumière ! il se promène, dites vous ?
— Tous les jours.
— Avec mademoiselle Céline ?
— Et son oncle.
— C'est ça ! l'amour l'enchaîne ici, tandis que son devoir l'appelle ailleurs. Ce que c'est que la jeunesse !

R. DE MERCIGNY.
(La suite au prochain numéro.)